



**n° 151**  
**5 juin**  
**2015**

---

*Pages 3423*  
*à 3432*

**UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE**

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

Le recueil des actes administratifs est consultable aux services centraux de l'université (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, 17000 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université ([www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html](http://www.univ-larochelle.fr/-Recueil-des-actes-administratifs-.html)).

Les délibérations et arrêtés publiés peuvent être consultés dans leur intégralité aux services centraux (Technoforum – secrétariat général – porte 212).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>ARRÊTÉS.....</b>	<b>3425</b>
Arrêté n° 2015-192 du 7 mai 2015 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie de la licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité e-Tourisme.....	3425
Arrêté n° 2015-209 du 26 mai 2015 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience pour la délivrance de la Licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication.....	3425
Arrêté n° 2015-210 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Industries chimiques et parapharmaceutiques spécialité Analyses et traçabilité au laboratoire.....	3426
Arrêté n° 2015-211 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle.....	3426
mention Bâtiment et construction spécialité Bâtiments bois basse consommation et passifs.....	3426
Arrêté n° 2015-212 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle.....	3427
mention Génie civil et construction spécialité Environnement et construction.....	3427
Arrêté n° 2015-213 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle.....	3428
mention Travaux publics spécialité Encadrement de chantier.....	3428
Arrêté n° 2015-214 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle.....	3428
mention Systèmes informatiques et logiciels spécialité Informatique répartie et mobile.....	3428
Arrêté n° 2015-215 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Réseaux et télécommunications spécialité Administration et sécurité des réseaux.....	3429
Arrêté n° 2015- 216 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Commerce spécialité E-tourisme.....	3429
Arrêté n° 2015-218 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle.....	3430
mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication.....	3430
Arrêté n° 2015-219 du 28 mai 2015 portant proclamation des résultats des élections relatives au renouvellement partiel du conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines – 2 sièges du collège A « professeurs et personnels assimilés » et 4 sièges du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service.....	3430

## ARRÊTÉS

**Arrêté n° 2015-192 du 7 mai 2015 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie de la licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité e-Tourisme**

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-3, L. 613-4, R. 613-32 et suivants,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Le jury de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de tout ou partie de la licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité e-Tourisme pour l'année universitaire 2014-2015, est composé de :

**Patrice Joubert**, professeur des universités, **président**

Axel Bringer, professeur associé à temps complet

Eric Jaufry, professeur certifié

Sandrine Sicot, chef de projet Digital chez Charente-Maritime Tourisme

#### Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des candidats par affichage.

#### Article 3 :

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 7 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

-----  
**Arrêté n° 2015-209 du 26 mai 2015 portant nomination de jury de validation des acquis de l'expérience pour la délivrance de la Licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication**

### LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-3, L. 613-4, R. 613-32 et suivants,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

### ARRÊTE

#### Article 1 :

Le jury chargé d'étudier les demandes de validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention de la Licence professionnelle du domaine Droit, économie gestion, mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication, est composé pour l'année universitaire 2014-2015 de :

**Patrice Joubert**, professeur des universités, **président**

Sylvain Dejean, maître de conférences

Roselyne Deveau, professeur certifié

Fabien Branchut, co-fondateur de Studio Vitamines

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des candidats par affichage.

**Article 3 :**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 26 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-210 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Industries chimiques et parapharmaceutiques spécialité Analyses et traçabilité au laboratoire**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Industries chimiques et parapharmaceutiques spécialité Analyses et traçabilité au laboratoire est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**Céline RÉMAZEILLES**, maître de conférences, **présidente**  
Marie-Christine HENRY, professeur certifié  
Hervé BOUDRINGHIN, auditeur SMQ Solvay

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-211 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Bâtiment et construction spécialité Bâtiments bois basse consommation et passifs**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Bâtiment et construction spécialité Bâtiments bois basse consommation et passifs est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**SCHELLENBAUM Gérard**, professeur agrégé, **président**  
AUBERNON Corentin, professeur agrégé  
CAVALLI Nelly, professeur agrégé  
GENDRON Fabien, professeur agrégé  
JOUBERT Patrice, professeur des universités  
MASSON Jean-Philippe, professeur agrégé  
MICHAUX Ghislain, maître de conférences  
TURCRY Philippe, maître de conférences  
BLANCHARD Nicolas, ingénieur, CILC, Jaunay-Clan (86)  
MAROT Nicolas, ingénieur conseil, FUTUROBOIS, Vouillé (79)  
SIMONNEAU Jean-Noël, PDG, CILC, Jaunay-Clan (86)  
SIMONNEAU Robert, gérant, ARCABOIS, Lencloître (86)

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-212 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle  
mention Génie civil et construction spécialité Environnement et construction**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

## Article 1

Le jury de la Licence professionnelle mention Génie civil et construction spécialité Environnement et construction est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**SEIGNEURIN Alain**, maître de conférences, **président**  
GENDRON Fabien, professeur agrégé  
TURCRY Philippe, maître de conférences  
MILLET Karine, architecte, secrétaire de l'Office Général du BTP  
PELLETIER Grégory, co-directeur, A2i-Infra, bureau d'études, La Rochelle

## Article 2

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

## Article 3

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

**Arrêté n° 2015-213 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle  
mention Travaux publics spécialité Encadrement de chantier**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Travaux publics spécialité Encadrement de chantier est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**BEZAGU Éric**, professeur associé à temps partiel (PAST), **président**  
AIT-MOKHTAR Abdelkarim, professeur des universités  
ANCIANT Valérie, professeur agrégé  
GENDRON Fabien, professeur agrégé  
MAHIEUX Pierre-Yves, maître de conférences  
TURCRY Philippe, maître de conférences  
BOUYGUES Clément, directeur régional, SCREG, Dompierre sur Mer (17)  
GALINET Christophe, chef d'entreprise, EIFFAGE TP, Aulnay s/ Bois (93)

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-214 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle  
mention Systèmes informatiques et logiciels spécialité Informatique répartie et mobile**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Systèmes informatiques et logiciels spécialité Informatique répartie et mobile est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**Annick LASSUS**, professeur agrégé, **présidente**  
Mohamed Yacine GHAMRI-DOUDANE, professeur des universités  
Guillaume CHARPENTIER, ingénieur d'étude et développement, Systel, Aytré

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-215 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Réseaux et télécommunications spécialité Administration et sécurité des réseaux**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Réseaux et télécommunications spécialité Administration et sécurité des réseaux est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**Jamal KHAMLICHI**, maître de conférences, **président**  
Alain GAUGUE, professeur des universités  
Michel MENARD, professeur des universités  
Jean-Christophe POPINOT, gérant E-WI TELECOM, St Jean d'Angély

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015- 216 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Commerce spécialité E-tourisme**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Commerce spécialité E-tourisme est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**BRINGER Axel**, professeur associé à temps complet, **président**  
NOC Brigitte, professeur agrégé  
RICO Frédérique, professeur agrégé  
BOUFFARD Thierry, formateur libéral, La Rochelle

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-218 du 27 mai 2015 portant nomination de jury de la Licence professionnelle mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu l'article L. 613-1 du code de l'éducation,  
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,  
Vu les propositions du directeur de l'IUT,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le jury de la Licence professionnelle mention Commerce spécialité Marketing des services et technologies de l'information et de la communication est composé, pour l'année universitaire 2014/2015 de :

**DEVEAU Roselyne**, professeur agrégé, **présidente**  
DEJEAN Sylvain, maître de conférences  
LALLEMENT Olivier, maître de conférences  
TRÉVINAL Laurent, directeur adjoint, CDA de La Rochelle

**Article 2**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage.

**Article 3**

La directrice générale des services et le directeur de l'IUT sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 27 mai 2015.

Le président  
Gérard Blanchard

---

**Arrêté n° 2015-219 du 28 mai 2015 portant proclamation des résultats des élections relatives au renouvellement partiel du conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines – 2 sièges du collège A « professeurs et personnels assimilés » et 4 sièges du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'Université de La Rochelle,  
Vu les statuts de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines  
Vu l'arrêté n° 2015-178 du 21 avril 2015 portant organisation d'un renouvellement partiel au conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines - 2 sièges du collège A « professeurs et personnels assimilés » et 4 sièges du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service,

Vu l'arrêté n° 2015-206 du 21 mai 2015 portant recevabilité des listes de candidatures pour le renouvellement partiel du conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines,

### ARRÊTE

#### Article 1

Considérant que les résultats des élections au renouvellement partiel du conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines, auxquelles il a été procédé le 28 mai 2015 pour pourvoir 2 sièges du collège A « professeurs et personnels assimilés » sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	2
Nombre d'électeurs inscrits	13
Nombre de votants	8
Nombre de bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	8
Quotient électoral	4

LISTES	Nombre de voix	Nombre de sièges
<b>Liste de représentation des PAST</b> 1. SOUTY François	4	1
<b>MARNOT</b> 1. MARNOT Bruno	4	1

En foi de quoi, **sont proclamés élus** :

1. MARNOT Bruno
2. SOUTY François

#### Article 2

Considérant que les résultats des élections au renouvellement partiel du conseil de l'UFR lettres, langues, arts et sciences humaines, auxquelles il a été procédé le 28 mai 2015 pour pourvoir 4 sièges du collège des personnels ingénieurs, administratifs, techniques et de service, sont les suivants :

Nombre de sièges à pourvoir	4
Nombre d'électeurs inscrits	25
Nombre de votants	18
Nombre de bulletins nuls	7
Suffrages exprimés	11
Quotient électoral	2,75

LISTES	Nombre de voix	Nombre de sièges
<b>FLASH-BIATSS</b>  1. RIVET Amélia 2. BRUNELLO Pascal 3. GOLIARD-BREULEUX Geneviève 4. HUE Laurent	11	4

En foi de quoi, **sont proclamés élus** :

1. RIVET Amélia
2. BRUNELLO Pascal
3. GOLIARD-BREULEUX Geneviève
4. HUE Laurent

#### Article 4

La directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 28 mai 2015.

Le président

Gérard Blanchard